

fonds destinés aux prêts hypothécaires, comme il semble le faire, il pourrait relancer le programme du gouvernement en vue d'attirer des fonds vers la Société centrale d'hypothèques et de logement en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Il pourrait donc dire, en fait: nous ne consentirons des prêts aux termes de la loi nationale sur l'habitation que dans les régions qui se conformeront au code national.

C'est la seule manière de venir à bout de la multiplicité de normes absurdes qui existent actuellement au Canada. Si le ministre ne sait pas pourquoi ces normes ont été institutées, quelqu'un devrait le lui dire. Elles existent non pas par ce que les municipalités ne veulent pas d'un code national ou ne voient pas son utilité. Elles existent pour des motifs précis. Certaines sont mauvaises. Elles ont été établies délibérément pour faire entrave à certaines activités dans le domaine de la construction. Si le ministre ne veut pas faire entendre raison à certaines municipalités qui veulent limiter la construction de certains types de maisons dans leur territoire, tous ses efforts n'aboutiront à rien et son souhait de définir un code national du bâtiment est voué à l'échec. Naturellement, tous ceux qui connaissent les travaux municipaux savent combien lourde est la tâche imposée. On comprend même pourquoi les municipalités ont été jusqu'à établir des normes auxquelles il est pratiquement impossible de se conformer. Par exemple, certaines municipalités à la périphérie de Toronto n'acceptent la mise en chantier que de maisons de plus d'un certain montant.

La raison en est manifeste. Elles veulent établir un équilibre entre les revenus des taxes industrielles, commerciales et résidentielles. Une municipalité qui ne le ferait pas ferait face à de graves difficultés. La plupart des municipalités comptent sur les revenus provenant des taxes industrielles et commerciales pour garantir le coût de la construction domiciliaire. Une municipalité qui ne se soucierait pas de ces questions ne tarderait pas à devenir une ville-dortoir. Les revenus des taxes industrielles et commerciales iraient ailleurs, et la ville se verrait obligée d'assurer l'aménagement d'écoles, de services sociaux et sanitaires, et le reste, pour ses citoyens. Le ministre devrait être prêt à s'occuper de cette situation, non pas en accablant les municipalités mais en leur offrant un système de rechange.

Voici une proposition que j'aimerais formuler et qui pourrait être soumise à un comité.

Il faudrait trouver moyen de percevoir au palier fédéral une partie au moins des revenus provenant des taxes commerciales et industrielles. Ces revenus pourraient ensuite être répartis sur une base plus équitable à travers le pays. On pourrait ainsi s'attaquer à la source même de quelques-unes des difficultés auxquelles font face certaines régions de notre pays.

Il est évident que des difficultés surgissent lorsque toutes les industries se trouvent au même endroit et que toutes les maisons sont ailleurs. D'autre part, il y a des régions touchées par la crise qui doivent néanmoins supporter le coût de l'éducation et des services sociaux pour une population dont une très grande partie préférera enfin de compte aller chercher de l'emploi ailleurs. Il est clair que le gouvernement n'a pas le pouvoir de percevoir des taxes industrielles et commerciales comme le font actuellement les provinces. Mais cela pourrait se faire d'une façon différente. Cela pourrait se faire grâce à un impôt spécial sur les sociétés dont le produit serait redistribué dans tout le pays. On pourrait prétendre que les provinces ne verraient pas cette idée d'un bon œil. Monsieur l'Orateur, au Canada, il y a une province qui se préoccupe particulièrement de sa culture et de sa langue. Cette province trouverait peut-être difficile d'accepter la proposition que j'ai avancée.

A tout prendre, cependant, je pense que les provinces anglophones accueilleraient volontiers une proposition de ce genre, de même qu'elles ont été sensibles par le passé aux propositions concernant l'aide fédérale à certaines régions. Le Canada anglophone ne ferait pas trop de difficultés. A mon avis, le premier ministre (M. Trudeau) se trompe quand il déclare que chaque province doit être traitée de la même façon. Ce faisant, il refuse de reconnaître que chaque province n'est pas exactement la même que les autres. Chacune a ses difficultés, ses pierres d'achoppement, si vous préférez.

Ce sont là des solutions qui doivent être étudiées. Je ne prétends pas que celle que je viens d'esquisser est la seule valable. Je doute même que les provinces acceptent une solution de ce genre. Je pense seulement que ces idées devraient être soumises à un comité où elles pourraient être exposées et discutées par des députés ayant l'expérience des affaires municipales et qui pourraient aussi nous faire profiter de leurs propres idées et nous aider à résoudre la crise du logement au Canada.